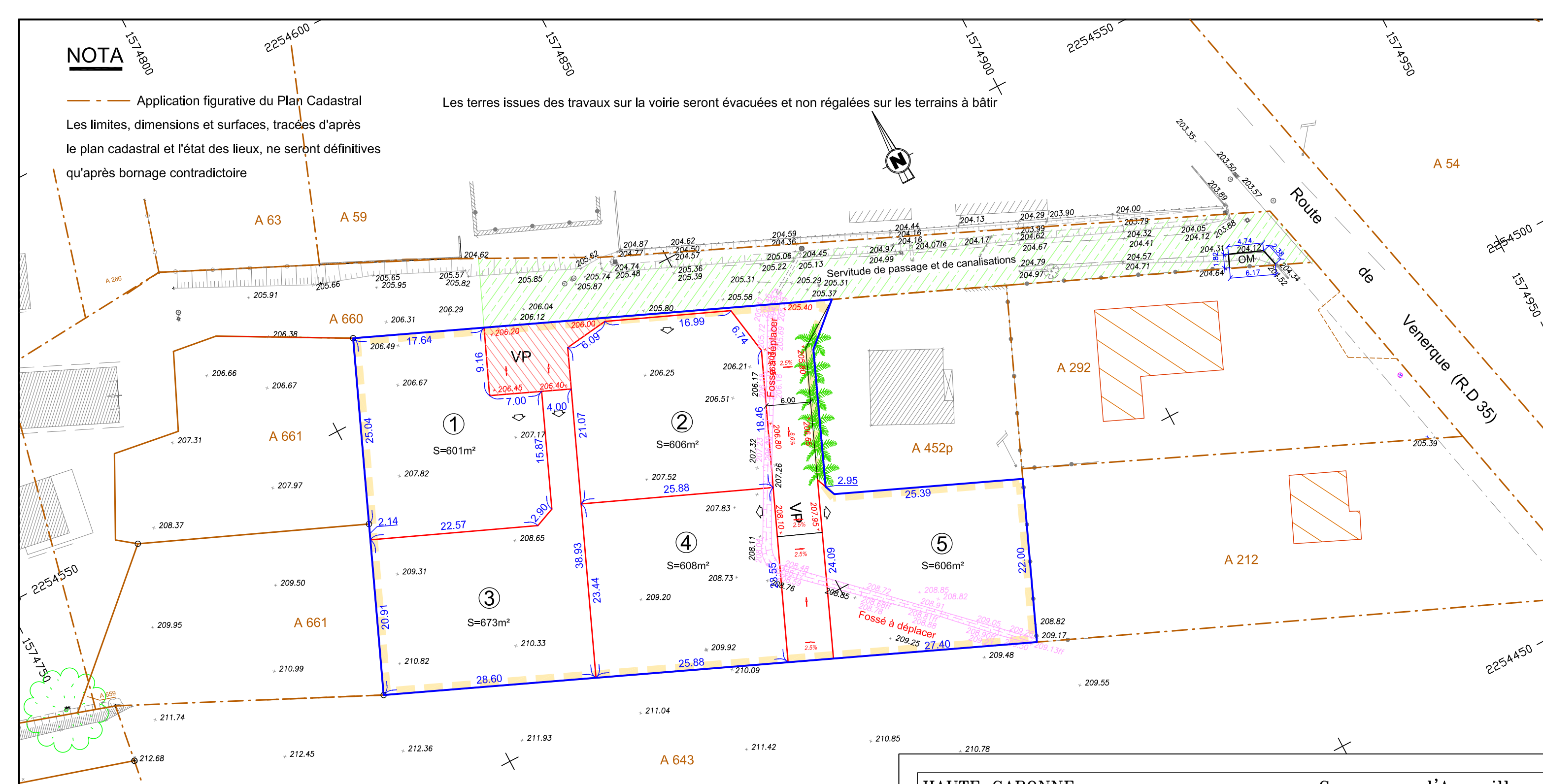


NOTA

Application figurative du Plan Cadastral
Les limites, dimensions et surfaces, tracées d'après
le plan cadastral et l'état des lieux, ne seront définitives
qu'après bornage contradictoire

Les terres issues des travaux sur la voirie seront évacuées et non régaliées sur les terrains à bâtir



Les cotes et surfaces des lots sont données à titre indicatif.
Elles pourront faire l'objet de modifications lors de l'établissement du parcellaire définitif.

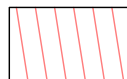
LEGENDE

— Terrains réservés à des équipements ou des usages collectifs et destinés à être cédés à l'association syndicale ou à la commune.

VP Voirie principale

— Terrains destinés à une utilisation privée

Lot 1 à 4 destinés à la construction de villas d'habitation



Servitude de passage
au profit de la parcelle A 660



Périmètre du lotissement



Limite séparative des lots

N° des lots privatifs



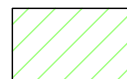
Accès au lot, position donnée à titre indicatif

× 206.12

Cote projet voirie (donnée à titre indicatif).

× 206.20

Cote terrain naturel (donnée à titre indicatif).



Servitude de passage et de canalisations
au profit de la parcelle A 452
sur chemin d'accès et réseaux existants

HAUTE GARONNE

Commune d'Aureville
Lieu dit : "Le Moulin"

" Le Clos du Moulin "

PA4 : PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1/500

TOULOUSE Le : 17/10/2022

1

DD/VB

DOSSIER N° 2570

..

Fichier : 2570_PA4.dwg

BERTHEAU
SAINT-CRIQ

Successieurs de
MM. BERTHIER & MAUGARD
GEOMETRES
EXPERTS

16, Rue du Béarnais
CS 38019
31080 Toulouse Cedex 6
Tél : 05.61.23.31.56
Fax : 05.61.21.61.17
E-mail : contact@bsc-ge.fr